

Territoriaux
Agen-agglo



La Voix Agen Agglo

Mai 2021 n°385

Journal édité par le syndicat CGT des fonctionnaires
Territoriaux de l'agglomération d'Agen

CONTACTS

Permanences au siège de la CGT – Bourse du Travail - 9 Rue Frères Magen – 47000 AGEN

Tel : 05 64 25 01 01 / 06 70 21 41 80

(E-mail) territoriaux.agen@udcgt47.fr (Site Internet) territoriauxagen.wifeo.com

Permanences tous les Mardis après-midi de 14h/18h et les Vendredis toute la journée

**Le 1er mai est férié en France et à cette occasion, on célèbre la fête du Travail.
Mais savez-vous exactement pourquoi et connaissez-vous l'histoire du 1er mai ?
On vous raconte.**

La journée du 1er mai est un jour férié en France, mais aussi dans de nombreux autres pays. Contrairement à d'autres jours fériés en France, la journée du 1er mai trouve ses origines outre-Atlantique et plus exactement aux Etats Unis.

C'est le 1er mai 1884 que des syndicats ouvriers américains décident de se mobiliser afin de revendiquer la journée de huit heures.

Pourquoi le 1er mai ? Outre atlantique, cette date correspondait au premier jour de l'année comptable des entreprises. Deux ans plus tard, le 1er mai 1886, alors que ces revendications salariales n'ont toujours pas été entendues, de grandes manifestations sont organisées.

Plus de 300 000 travailleurs manifestent pacifiquement à travers tout le pays. Le 3 mai, à Chicago, plusieurs grévistes décèdent lors d'une manifestation. Le lendemain, toujours à Chicago, une bombe explose et des affrontements font plusieurs victimes parmi les forces de police.

Ainsi, en 1889 à Paris, le Congrès de la IIe Internationale socialiste décide, sous l'impulsion de Jules Guesde, de faire du 1er mai une journée de manifestations.

La première est célébrée le 1^{er} Mai 1889

Comme aux États-Unis, en France les revendications sont les mêmes. Mais la situation vire au drame le 1er mai 1891. Neuf morts et une trentaine de blessés sont à déplorer dans la commune de Fourmies, dans le Nord.

La portée du 1er mai devient alors encore plus importante en France. C'est en avril 1919, suite au vote par le Parlement de la journée de huit heures, que la journée du 1er mai devient officiellement une journée chômée.

En 1941, alors que la France est sous le régime de Vichy, le maréchal Pétain déclare que le 1er mai sera la « Fête du Travail et de la Concorde sociale »

Avec la Libération, cette journée disparaît jusqu'au 26 avril 1946 où le gouvernement décide finalement de la réintroduire. En 1948, le 1er mai est définitivement institué comme un jour férié, chômé et payé pour les salariés.

LES SERVICES PUBLICS, RICHESSE COLLECTIVE

Au quotidien, et plus encore en temps de crise, les services publics sont pour la population un rempart contre l'exclusion et les inégalités. Contrairement à certaines idées reçues, il n'est pas très compliqué de les financer et les améliorer. Cela relève juste d'un choix politique et citoyen.

Les services publics sont avant tout une richesse pour les citoyens. Chacun peut ainsi accéder à la santé, l'éducation, aux infrastructures publiques, à la culture, etc.. Pour autant, les services publics ne sont pas « gratuits » comme on peut parfois l'entendre. Cela pourrait d'ailleurs laisser penser qu'ils ne coûtent rien. Il est plus juste de dire que leur fonctionnement relève d'un financement « socialisé » dans lequel chacun est censé contribuer à hauteur de ses moyens. Souvent, les plus riches remettent en cause ce mode de fonctionnement considérant qu'il serait plus juste que chacun paye en fonction de son usage et non de ses moyens. Prenons alors l'exemple des États-Unis, où la santé est largement privatisée et donc l'accès aux soins est individualisé et dépend pour une très large part du niveau de ses revenus. Cet exemple suffit à montrer que la santé publique, loin d'être un fardeau, s'avère être une véritable richesse.

Financer l'existant et améliorer les services publics, tout comme la Sécurité sociale, c'est possible.

Par exemple, en France, la part des bénéfices des entreprises versée aux actionnaires est passée **de 30 % en 1980 à 85 % aujourd'hui** ! Pour rendre aux travailleurs le fruit de leur labeur, il faut commencer par mieux taxer le capital mais aussi réformer en profondeur l'impôt sur les sociétés. Il faudrait aussi rendre l'impôt plus juste en taxant plus les gros patrimoines et les gros revenus et moins taxer les classes populaires, en particulier en supprimant la TVA sur les produits de première nécessité et en baissant son taux de manière générale.

QUELQUES PISTES SUPPLÉMENTAIRES

- Conditionner les aides publiques aux entreprises en fonction de leur niveau d'investissement, de formation, de respect de l'environnement, d'égalité professionnelle... Cela représente entre 20 et 30 milliards d'euros économisés.
- Rétablir l'ISF en le rendant plus progressif pour améliorer son rendement. Le gain pour les ressources fiscales peut être estimé au minimum à 10 milliards d'euros.
- Taxer les profits des multinationales qui échappent actuellement à l'impôt. La CGT estime que 36 milliards d'euros de profits des multinationales échappent annuellement à l'impôt. Les taxer aux taux pratiqués sur le territoire national rapporterait 14 milliards d'euros.
- Lutter plus efficacement contre la fraude fiscale. La fraude fiscale est estimée autour de 80 milliards d'euros par an qui font défaut aux recettes publiques. Dans un premier temps, mieux lutter contre ces fraudes permettrait de récupérer 10 milliards d'euros.
- Réduire les niches fiscales. Les niches fiscales supprimées seraient celles sans réelle utilité sociale, économique ou environnementale qui profitent aux plus riches. Cela pourrait rapporter 50 milliards d'euros par an.
- Mieux taxer les dividendes. Une taxation plus efficace et plus dissuasive rapporterait 4 milliards d'euros annuels.

À partir de là, il devient aisé de financer nos revendications immédiates pour la Fonction publique pour un coût estimé autour de 23 ou 24 milliards d'euros avec notamment :

- l'augmentation des emplois de 10 %
- la baisse du temps de travail de 10 %
- l'augmentation des salaires de 10 %
- l'augmentation de 10 % des efforts pour la revalorisation des professions féminisées

Zèle du Mois

En véritable couteau suisse, un de nos anciens DGS à la retraite, a su faire jouer son réseau, pour arrondir sa retraite auprès de certaines mairies en proposant ses services conseils.

Sa simple retraite de DGS ne suffirait elle pas pour subvenir à ses besoins ?
Le moment n'est-il pas venu de laisser la place aux jeunes générations ?

Début Mai, toujours pas de retour des notations aux agents.

Alors que cela conditionne la prime au mérite prévue au mois de juin, les évaluations n'ont toujours pas été retourné aux agents.

Comment contester sa notation dans ce cas si un désaccord survient ?

Encore une illustration des dérives de notre administration !!

Retour CAP C et B et lignes directrices de gestion

- Concernant les avancements de grade pour la catégorie C :

Le syndicat a obtenu pour les agents qui sont en arrêt pour maladie grave le report des avancements.

- Le syndicat a sollicité l'administration pour qu'elle porte un regard attentif aux difficultés que les agents peuvent rencontrées en cette période si particulière liée au contexte sanitaire et au changement d'organisation de travail.



« La paix n'est pas l'absence de guerre, c'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice » Baruch Spinoza.

Où sont les 14 000 lits promis par Emmanuel Macron ? Pourquoi continue-t-il à fermer des hôpitaux ?

Une situation sanitaire explosive, des contaminations qui s'accroissent, particulièrement avec les variants du virus et qui touchent de plus en plus de personnes et de régions, une surmortalité constatée proportionnelle aux inégalités sociales ou territoriales et le président de la République s'auto-congratule dans son allocution télévisée.

Alors que la vie familiale, professionnelle et sociale de tous est mise entre parenthèses depuis plus d'un an, aucune annonce gouvernementale ne témoigne d'une prise de conscience des raisons objectives de ce troisième confinement national qui ne dit pas son nom. Pas un mot sur ce qui a conduit les hôpitaux publics et les services de santé en général à être au bord de l'implosion.

La CGT alerte, depuis des mois, sur les suppressions de moyens, en particulier les besoins en recrutement de personnels soignants formés, qualifiés et payés, la nécessaire ouverture de plus de lits particulièrement en réanimation, la réouverture d'établissements ou de services fermés.

La réalité est sans appel, les déprogrammations de soins et d'actes chirurgicaux se multiplient et de nombreux patients atteints de maladies graves voient leur prise en charge retardée mettant en péril leur chance de guérison. Les personnels soignants sont épuisés, exposés et, souvent, tellement en sous-effectif qu'ils renoncent à protéger leur propre santé.

